

L'HEUREUX-NIFLEUR 24

DÉBUSQUER, DÉCRYPTER, COMPRENDRE

DONS LIBRES

ÉDITO

L'Heureux-Nifleur24 (ou *LHN24*) est plus que jamais votre journal citoyen. Sa raison d'être ? Débusquer, décrypter, comprendre. Aller en profondeur sur des sujets d'actualité ou de fond, sourcer et vérifier chacune des informations, tel est le cadre que le comité de rédaction de *LHN24* s'est donné.

Qui compose le comité de rédaction ? Des citoyens : journalistes, médecins et soignants, informaticiens, artistes, salariés du monde de l'entreprise, gérants d'entreprises, retraités... tous bénévoles inscrits dans une démarche citoyenne pour apporter une information précise à tout-un-chacun, car l'information est un pilier fondamental d'une société au XXI^e siècle. C'est pour cette raison que *LHN24* a fait le choix de la gratuité. Il est financé exclusivement par les dons. Aujourd'hui, il est distribué à 15 000 exemplaires chaque mois, dans une quinzaine de départements. Sa version numérique est relayée par de nombreux réseaux et médias d'information. À ce sujet, le site Internet de *LHN24* va voir le jour très prochainement (<https://lheureux-nifleur24.fr>)*.

Nous en profitons pour remercier ici les centaines de bénévoles et commerçants point-relais dans la France entière qui participent à la distribution de *LHN24*, qui après seulement cinq mois d'existence, est devenu votre journal citoyen.

Aidez-nous, aidons-nous à le faire grandir, pour que demain ressemble à nos rêves plutôt qu'à hier.

La Rédaction de *LHN24*

*Tous les articles et numéros seront disponibles gratuitement en version numérique, sans abonnement. Une plate-forme de dons sera également ouverte, pour permettre à *LHN24* d'étendre encore son réseau de distribution au niveau national.

Faire un don ?

1 € = diffusion d'une information alternative sourcée à 5 personnes.

Deux solutions :

- Par virement bancaire à l'association Aspir'a : BIC : CMCIFRPPXXX
IBAN : FR76 1005 7191 2900 0205 8420 156
- Sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/aspir-a/formulaires/1>

Recevoir *LHN24* en PDF ?

Merci d'écrire à : LHN24@protonmail.com



Vaccination covid : l'école fabrique-t-elle le consentement de nos enfants ?

Sous couvert de faire de la pédagogie, Eduscol édite des documents clairement orientés en faveur de la « vaccination » encore en phase expérimentale contre le covid-19.

De nombreux collectifs de parents s'adressent aux directeurs d'établissements scolaires concernant la fiche ressource « Mettre en place une activité de découverte de la vaccination en cycles 2 et 3 », mise à disposition des enseignants sur Eduscol (site du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports), en vue de dispenser des ateliers sur la vaccination aux élèves de CP à CM2.

Les documents associés¹ sont centrés sur le cas général de la vaccination créant un amalgame trompeur, car les thérapies géniques expérimentales par injections ARNm ne sont pas comparables aux vaccins bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché pleine et entière, à l'image

du vaccin contre le tétanos (page 7). Il est très surprenant de constater que ce document, et les sources auxquelles il renvoie, n'indiquent jamais que les « vaccins » contre le covid-19 sont en phase III d'essai expérimental (jusqu'en mai 2023 pour Pfizer)². Les éléments du Vidal³ indiquent qu'il n'y a pas assez de données disponibles pour pouvoir affirmer que les injections ARNm de Pfizer soient des vaccins, selon leur définition juridique.

Amalgame regrettable

La vaccination est un acte de prophylaxie individuelle visant à immuniser un organisme contre une contagion éventuelle. Or, le dossier d'évaluation du vaccin Pfizer chez les

5-11 ans ne permet de connaître ni l'efficacité du vaccin sur les formes sévères, ni l'efficacité du vaccin sur la transmission, ni le profil de tolérance spécifique chez les enfants à risque, ni la survenue d'effets indésirables rares à très rares (1/1 000 à 1/10 000).

Le laboratoire lui-même a d'ailleurs retiré sa demande de mise sur le marché pour l'injection des 5-11 ans⁴.

Les parents déplorent l'amalgame entre le vaccin à virus atténué, tel que la rougeole, et le vaccin covid-19. Notamment lorsque qu'une vidéo datée du 1^{er} mars 2019 (page 14 du document Eduscol de sensibilisation à la « vaccination ») véhicule le message générique : « Avec le vaccin, on se protège et on protège les autres ».

D'autant que les scénarios présentés dans ce document amplifient un climat déjà très anxiogène, préjudiciable aux enfants.

Défaut de rigueur scientifique

Des informations sont absentes de la fiche ressource, ce qui manifeste un défaut de rigueur scientifique.

Il apparaît que le chapitre « Comment éviter d'être malade » (page 8) aborde le fait qu'être malade comme négatif. Or, tomber malade et guérir s'avère également être sain, individuellement et collectivement, par l'immunité naturelle que cela confère. Dans le quiz, présenté aux élèves (page 20), seule l'immunité collective conférée par la vaccination est abordée, en omettant la possibilité d'une immunité chez les enfants suite à une guérison post-infection, immunité innée qui protège l'enfant de nombreux pathogènes dès sa naissance.

Quid de la prévention ?

Enfin le document ne parle jamais de pratiques préventives aux maladies, telles qu'une bonne alimentation, un sommeil suffisant, une pratique sportive régulière, qui soutiennent également un bon équilibre psychique conférant une meilleure résistance au stress. De la même manière, les traitements médicaux autres que la « vaccination » covid-19 ne sont jamais abordés.

Il semble ainsi inopportun d'affirmer que les effets secondaires sont rares.

Page 29, les « documents d'informations Covid-19 du ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports à destination des écoles et des établissements » renvoient vers un dépliant Famille Vaccination Covid 5-11 ans, qui indique de façon mensongère que le vaccin a suivi une procédure de test stricte et rigoureuse⁵. Or, les données de la pharmacovigilance officielle invalident cette affirmation⁶. En France, 21 000 effets secondaires graves ont été recensés depuis le début de la « vaccination » soient 26 % des 80 775 effets indésirables recensés avec le « vaccin » Pfizer⁷.

Rappel du devoir de neutralité

Les parents sont fermes : « La décision de faire vacciner ou non les enfants relève de la responsabilité des parents et non de l'éducation nationale. Il n'ap-

Le consentement libre et éclairé

Un consentement est libre, lorsqu'il n'a pas été obtenu sous la contrainte. Il est nécessaire pour tout acte de soins.

Le consentement est éclairé lorsqu'une information sur les traitements, ainsi que « des risques fréquents ou graves normalement prévisibles et des conséquences éventuelles que ceux-ci pourraient entraîner* » a été dispensée au patient.

Par la loi du 4 mars 2002, renforcée par la loi du 22 avril 2005, tout patient a le droit de refuser des traitements, même au risque de sa vie, ainsi que tout acte de prévention, de diagnostic ou toute intervention thérapeutique, ou en demander l'interruption à tout moment.

Le médecin a l'obligation de respecter votre volonté après vous avoir informé des conséquences de ses choix et de leur gravité. Si cette décision met votre vie en danger, vous devez la réitérer dans un délai raisonnable. Votre décision sera ainsi inscrite dans votre dossier médical.

L'information nécessaire et suffisante est délivrée par le médecin pour permettre au patient de donner son consentement libre et éclairé aux interventions et actes médicaux. Cela signifie que le patient (ou son représentant légal pour les mineurs) prend les décisions concernant sa santé, sans contrainte et en toute connaissance de cause.

Le professionnel de santé doit respecter cette volonté, après vous avoir informé des conséquences de ces choix.

* Fiche 13 : j'exprime mon consentement - Ministère des Solidarités et de la Santé (solidarites-sante.gouv.fr)



partient pas davantage aux personnels de l'éducation d'user de leur autorité auprès des élèves pour les inciter à se faire vacciner. Ceci est d'autant plus incompréhensible que ces « ateliers vaccination » s'adressent à des enfants de 6 à 11 ans, n'ayant ni l'âge, ni la responsabilité de la décision de se faire ou non injecter⁸. [...] Les campagnes menées en faveur de la vaccination sont le fait des autorités sanitaires, et les personnels de tous les corps de l'éducation nationale, en particulier les enseignants, n'ont pas mission ni vocation d'en être les relais

ou les ambassadeurs. Nous rappelons qu'ils ne sont pas plus les conseillers médicaux de leurs élèves que leurs directeurs de conscience. Leur seul devoir, une belle responsabilité, consiste à les instruire en s'appuyant sur l'ensemble des connaissances véridiques disponibles. »

Dispenser nos enfants de ces ateliers

L'école est, et doit demeurer, un lieu sûr, abrité de toute influence.

Les enseignants ou directeurs d'établissement qui proposeraient ces ateliers à leurs jeunes élèves risquent des poursuites en justice.

Une proposition des familles : être informées en amont afin de permettre à celles qui le souhaiteraient de ne pas scolariser leurs enfants durant ces ateliers.

Une question à poser aux enseignants : que pensez-vous de cette « activité découverte de la vaccination » Eduscol ?

Odray Monhett

Pour aller plus loin

• La Fabrication du consentement - De la propagande médiatique en démocratie, Noam Chomsky et Edward Herman, Agone, octobre 2008.
• De la démocratie en pandémie, Barbara Stiegler, Tracts Gallimard-Santé, recherche, éducation Tome 23, 14 janvier 2021.

En bref

Décès de Luc Montagnier

Mardi 22 février, ont eu lieu les obsèques de Luc Montagnier, professeur, biologiste et virologue, prix Nobel de médecine en 2008 pour la découverte du virus du sida. Cet éminent scientifique s'était régulièrement attiré les critiques de la communauté scientifique en dénonçant « l'ignorance scientifique et le manque de cohérence des politiques publiques », concernant notamment les maladies transmises par les tiques.

Ses prises de position récentes sur la politique sanitaire lui avaient également valu de vives hostilités de la part de ses pairs. Selon lui, le SARS-CoV-2 était issu d'un accident de laboratoire lors d'une tentative de fabrication d'un vaccin contre le virus du sida¹. « Il y a eu une manipulation sur ce virus [Covid], expliquait-il. Une partie, je ne dis pas le total. Il y a un modèle qui est le virus classique, venant surtout de la chauve-souris, mais auquel on a ajouté par-dessus des séquences du VIH. Ce n'est pas naturel, c'est un travail de professionnel, de biologiste moléculaire, d'horloger des séquences. »

Odray Monhett

1. <https://www.pourquoidoctor.fr/Articles/Question-d-ac-tu/32184-EXCLUSIF-Pour-Pr-Montagnier-SARS-CoV-2-serait-virus-manipule-Chinois-l-ADN-de-VIH-podcast>

Bloque ta pub sur Internet

Vendredi 28 janvier c'était la journée européenne de protection des données. Pourquoi bloquer la publicité ? Parce qu'elle pollue nos écrans, nos pensées et nous impose une vision stéréotypée de la société. Elle ralentit l'affichage des autres contenus et consomme de l'énergie inutilement.

Elle rend dépendants la presse, les créatrices et créateurs, vidant nos médias de leur diversité.

Elle surveille toutes nos actions en ligne pour déceler nos faiblesses et nous pousser à surconsommer.

Pour ton esprit, ta planète, ta culture et ta vie privée, bloque la pub sur Internet. Et pour ceux de tes copin-es, passe le bloqueur à tes voisin-es.

Oudrassoul

<https://bloquelapub.net>

LA PUB
POLLUE
NOS
RÊVES

Sources

1. Sensibiliser les jeunes du CP au lycée à la vaccination | eduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)
2. https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/vrai-ou-fake-on-a-verifie-les-affirmations-des-opposants-aux-vaccins-contre-le-covid-19-lors-de-leur-manifestation-a-nancy_4691841.html
3. Vidal (Comirnaty, premier vaccin autorisé contre la COVID-19 chez l'enfant âgé de 5 à 11 ans, par Elisabeth Leca, 21 décembre 2021.
4. Pfizer postpones application for FDA approval of vaccine for kids under 5» (Pfizer « reporte ou ajourne » sa demande d'approbation de la fda du vaccin pour les enfants en dessous de 5 ans) <https://t.me/trottasilvano/19506>
5. VRAI OU FAKE. Vaccin contre le Covid-19 : Pfizer reconnaît-il qu'il faudra cinq ans pour connaître les risques chez les jeunes enfants ? (francetvinfo.fr)
6. VAERS au 27/12/2021 les données de pharmacovigilance aux États-Unis liées à ces injections génériques expérimentales.
7. Rapport du 7 janvier 2022 de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament).8. UNIC67 : Association de défense des droits des citoyens 67680 Epfig



Conférence de presse « Libérons nos droits ! », le 1^{er} février 2022 à Paris. Au micro, la députée européenne Michèle Rivasi.

150 collectifs de soignants suspendus appellent à l'aide

Des artistes, des citoyens et des politiques soutiennent les soignants suspendus pour non-respect de l'obligation vaccinale contre le covid-19.

Soignants, infirmiers, médecins, sages-femmes, dentistes, pompiers, orthophonistes, kinés, orthopédistes, étudiants... ont tenu, le 1^{er} février 2022, une conférence de presse à Paris.

Depuis le 15 septembre 2021, des milliers de soignants et de secouristes ont été suspendus, interdits de pratique et empêchés de vivre de leur métier. Maltraités et poussés à la précarité, ce sont ces mêmes soignants qui, au printemps 2020, en début d'épidémie, étaient applaudis et venaient travailler même infectés, engageant leur propre sécurité. Ils sont maintenant traités comme des parias. À l'occasion de ces témoignages, renfiler leurs blouses n'a pas été sans conséquences émotionnelles. Ces soignants le sont toujours dans l'âme, même si le système hospitalier les a radiés.

Les patients privés de soins

Le système de soins tout entier s'en voit affaibli au mépris des missions de service public des structures. Les usagers en sont grandement pénalisés en termes de santé, de protection et de soutien.

Ainsi, pour avoir refusé une « vaccination » obligatoire contre le covid-19 avec des produits encore ex-

périmentaux et imposée sans débat, ces personnels ne sont plus autorisés à soigner.

L'absurdité de cette situation est frappante quand les personnels vaccinés, testés positifs mais asymptomatiques, sont maintenus en poste par les administrations.

Libérons nos droits !

Les Collectifs Unis¹ de soignants ont rompu le silence. Soutenus par la députée européenne Michèle Rivasi², le collectif citoyen de l'UCPL³ et de nombreux artistes, les soignants ont témoigné de la situation réelle de l'hôpital, quand leurs collègues encore en poste ne peuvent le faire sous peine de sanctions.

C'est au travers de cette conférence de presse intitulée « Libérons nos droits !⁴ » qu'ils ont surtout exposé à la presse leur situation et la violence institutionnelle, inédite, subie de la part des autorités sanitaires depuis la loi du 5 août 2021.

Les humoristes Shirley et Dino étaient sur place, particulièrement sensibles au sort inique vécu par ces professionnels suspendus. Ils ont partagé leur expérience de « cinéma à la maison » organisé pour les villages environnants.

Le concours des studios de Pierre

Barnérias⁵ aura permis de relayer et diffuser les témoignages des soignants, mais également d'apporter de la matière à son prochain long métrage, troisième volet de son travail d'investigation tout au long de la crise sanitaire, *Hold Out*.

Parce qu'« *il est temps d'en parler et de mettre les responsables face à leurs incohérences* », les collectifs soignants ont gravé dans le marbre leur témoignage. Qu'en fera la justice ? À quand l'heure de la justice ?

Odray Monhett

Sources

1. Contacts des collectifs unis : collectifsunis.stop0508@gmail.com (contact@unispaca.com) unioncitoyenneliberte@protonmail.com blousesblanches@protonmail.com contact@infovacccin.fr info@efv.eu contact.emlu@protonmail.com forcejaune.gj@protonmail.com collectif.yellow.submarine@gmail.com nouslesgens@nym.hush.com mouv.stop.corruption@gmail.com p21france@protonmail.com association de victimes soutenue par verityfrance@gmail.com
2. Contact Michèle Rivasi, députée européenne : michele.rivasi@europarl.europa.eu - www.michele-rivasi.eu - Michèle Rivasi - Pfizer, Ursula von der Leyen, une histoire de SMS - Sud Radio, 31 janvier 2022 - Michèle Rivasi en vidéo sur Dailymotion : <https://www.dailymotion.com/fr/topic/x9hoa>
3. Union Citoyenne pour la Liberté (UCPL) <https://framaforms.org/appele-solennel-a-lunion-citoyenne-contre-la-dictature-sanitaire-1641476991>
4. Conférence de presse « Libérons nos droits ! » : les soignants suspendus prennent la parole - *Magazine Nexus*
5. Pierre Barnérias, réalisateur de *Hold up* : le débat empêché autour du Covid (francesoir.fr), *Hold on, Hold out*.

Chiffres-clés

Covid

Selon la DREES¹ (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, missionnée par le ministère de la Santé) entre le 1^{er} décembre 2021 et 31 janvier 2022 :

- 58,43 % des hospitalisations concernent des personnes disposant d'un parcours vaccinal complet depuis plus de 15 jours (ce chiffre monte à 65,20 % au 31 janvier 2022).
- 55,72 % des décès concernent des personnes disposant d'un parcours vaccinal complet depuis plus de 15 jours (et 62,01 % au 31 Janvier 2022).
- 55,70 % de la population « vaccinée » a reçu sa dose de rappel.
- Les personnes disposant d'un parcours vaccinal complet (55,70 % de la population) sont :
 - sur-représentées en admission à l'hôpital (65,20 %)
 - sur-représentées parmi les décès (62,01 %)
- 424 milliards d'euros, c'est le coût la crise sanitaire, en 3 ans, selon le ministre de l'Action et des comptes publics² Olivier Dussopt. Ceci représente 141 milliards d'euros par an. Cette crise aura fait 135 000 morts.

Pollution

Selon Santé Publique France³, la seule pollution de l'air tue environ 48 000 personnes par an, soit 144 000 personnes sur un cycle de 3 ans.

Depuis l'an 2000, cela représente plus de 1 million de personnes (2 fois les prévisions les plus alarmistes sur le covid-19).

D'ici 2030, ce seront plus de 400 000 décès supplémentaires. 600 milliards d'euros, c'est ce que coûte un plan de transition énergétique totale pour la France réduisant à zéro les gaz à effets de serre émis par la France (et ses fournisseurs), incluant les émissions de particules fines, principale source de la pollution de l'air, selon les travaux de la FNH⁴ (Fondation pour la Nature et l'Homme), publiés en 2017.

Ce plan est pensé sur 10 ans, soit 60 milliards d'euros par an. En terme d'arbitrages de santé publique, notre argent est-il utilisé de façon optimale ? La bonne santé de nos concitoyens est-elle la priorité ?

Eve Caducée

1. <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/covid-19-resultats-par-age-issues-des-appariements-entre-si-vic-si-dep-et-vac-si/information/>
2. <https://www.capital.fr/economie-politique/le-cout-colossal-du-covid-19-pour-la-france-dici-2022-1399915> <https://www.vie-publique.fr/en-bref/281423-covid-19-le-cout-de-la-crise-sanitaire-pour-letat>
3. <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2016/impacts-sanitaires-de-la-pollution-de-l-air-en-france-nouvelles-donnees-et-perspectives>
4. <https://www.fnh.org/>

Covid-19 : ces traitements confisqués

La politique du tout vaccinal aurait pu nous faire oublier que le Covid se soigne, si quelques chercheurs et médecins courageux ne le martelaient depuis deux ans. Tour d'horizon de ces traitements précoces qui marchent et qui auraient sauvé des vies.



L'évocation du mot « traitement », concernant le covid-19, fait grincer des dents les médias « mainstream » et la sphère gouvernementale. Lorsque la recherche chinoise, puis l'IHU de Marseille, ont montré, avant le mois de mars 2020, une réduction de la charge virale (donc une réduction du risque infectieux) sous un traitement associant hydroxychloroquine et azythromycine, la nouvelle n'a été pas accueillie avec l'enthousiasme escompté. Peu importe que les médicaments en question aient été utilisés depuis de nombreuses années sur de très longues périodes, et dans le monde entier, sans conséquences graves. Dans les esprits, la question n'est déjà plus « comment prendre soin et se soigner ? », mais « à quand le vaccin ? »

Des dizaines de questions...

Dès lors, de multiples questions se posent. Quand bien même un vaccin efficace et sans risque serait trouvé, combien de personnes seront décédées en attendant ?

- Une dynamique incroyable et une collaboration internationale n'auraient-elles pas dû être mises en place autour des traitements, nouveaux et anciens ?

- Pourquoi n'a-t-on pas fait plus confiance aux médecins de ville ? Pourquoi les avoir écartés, leur intimant de renvoyer les malades chez eux avec du paracétamol jusqu'à ce qu'ils se retrouvent en difficulté respiratoire et expédiés aux urgences ?

- Pourquoi les médecins qui proposent des alternatives ou des protocoles de traitement à divers stades de la maladie sont-ils, au mieux ignorés, au pire sanc-

tionnés ou victimes d'attaques diverses ?
- Pourquoi aucune mesure de prévention médicamenteuse ou naturelle n'a-t-elle été médiatisée ?

... une seule réponse possible

Autant de questions qui se dissipent devant une donnée très simple : un vaccin, une thérapeutique ne peuvent obtenir d'autorisation « conditionnelle » de mise sur le marché, sans appliquer un ensemble des mesures afin de s'assurer de la sécurité du produit, sauf :

- s'il y a une urgence et donc un risque vital pour l'ensemble de la population. **FAUX** : l'ensemble de la population n'a jamais été touchée.

Rappelons que la moyenne d'âge de la population décédée est de 85 ans,

soit une moyenne plus élevée que la moyenne d'âge de décès en France ;

- s'il n'existe aucun traitement disponible. **FAUX** : dès le début de la propagation de l'infection en France, il existait des thérapeutiques éprouvées disponibles.

Mais pour imposer l'impératif d'une vaccination salvatrice, il fallait donc discréditer tous les traitements au plus vite et par tous les moyens. CQFD.

Valider l'efficacité d'un traitement : les limites de l'épidémiologie

Comme l'écrit Michel de Lorgeril, épidémiologiste reconnu, la médecine scientifique s'appuie sur des pratiques appelées EBM (Evidence Based Medicine) soit une médecine qui tente de démontrer de manière certaine l'effi-

cacité d'un traitement. Il faut distinguer :

- **l'épidémiologie d'observation** : on étudie des associations avec différents facteurs, mais association ne veut pas dire causalité.

D'autres facteurs connus ou non connus sont susceptibles d'intervenir. Ceci est désigné comme les effets du hasard et donc l'observation ne permet jamais de démontrer une relation de causalité. Pourtant, c'est bien de cette manière que la médecine a avancé. Les anciens acceptaient de se donner du temps pour l'observation, ils modifiaient ensuite leurs pratiques et, souvent, cela bénéficiait aux patients.

- **l'épidémiologie d'intervention** : l'outil principal porte le nom de « essai clinique randomisé ».

Molécule	Préventif (P) / Curatif (C)	durée	OU trouver ?	Avis médical
Activité physique	P	30 mn 3 fois par semaine	C'est mieux à l'extérieur loin de la pollution des véhicules	Pas indispensable
Aimer	P	Tous les jours	partout	Pas indispensable
Antioxydants	P et C	10 jours en curatif	Pharmacie en curatif	Pas indispensable
Artemisia	C	10 jours		Pas indispensable
Aspirine	C	10 jours	pharmacie	oui
Azythromycine	C	5 jours	pharmacie	oui
budésonide	C	10 jours	pharmacie	oui
Colchicine	C	10 jours	pharmacie	oui
Cortisone aerosols	C	10 jours	pharmacie	oui
Doxycycline	C	10 jours	pharmacie	oui
Hydroxychloroquine	C	10 jours	pharmacie	oui
Ivermectine	P si exposé, C	5 jours	pharmacie	oui
N acetyl cysteine	C	10 jours	pharmacie	Pas indispensable
Nigelle	C	10 jours	parapharmacie	Pas indispensable
Vitamine C	C	10 jours	pharmacie	Pas indispensable
Vitamine D	P et C	C 10 jours, P 3 mois l'hiver	pharmacie	Pas indispensable
Zinc	P et C	C 10 jours, P 3 mois l'hiver	pharmacie	Pas indispensable

Pourquoi tant de peur et de menaces ?

Pourquoi tant d'énergie pour nous faire peur, nous convaincre et tenter de nous soumettre ? Nous proposons deux explications.

Collusion et pression financière

Les profits de l'industrie pharmaceutique sont gigantesques, les conflits d'intérêts quotidiens, les amendes payées pour tricheries sont lourdes depuis le début des années 2000. Qu'importe, les bénéfices sont toujours plus grands. Il suffit de prévoir dans le modèle de commercialisation, le « business model », les sommes pour indemniser les plaignants et payer les plaintes, et le tour est joué. Pire encore, les laboratoires ont osé négocier avec les représentants européens d'être dédouanés de la responsabilité des effets secondaires.

Volonté d'eugénisme

Oui, la question doit être posée. Aujourd'hui, nous sommes capables de mesurer les effets du court terme, mais qu'en sera-t-il à long terme, notamment lorsque la science nous démontre le risque d'angiogenèse (favorise le développement tumoral) après les injections vaccinales ? Qui pourra accuser les vaccins à distance des injections, personne ! Devrons-nous attendre de macabres statistiques témoignant d'une augmentation des maladies tumorales, des récurrences tumorales, des fausses couches, de l'infertilité, etc. ? Qu'en sera-t-il des pays ayant imposé une vaccination outrancière à l'ensemble de leur population ? Oui, la question d'une volonté de contrôler ou diminuer la population mondiale doit être posée.

Afin de maîtriser le hasard, il faut procéder à un tirage au sort : deux groupes qui se distinguent l'un de l'autre par un seul facteur, le traitement que l'on étudie. Si je trouve une différence entre les deux groupes, je peux affirmer une relation d'efficacité entre le médicament étudié et l'issue de la maladie. Un temps d'étude est indispensable à définir et les industriels prévoient des analyses intermédiaires qui pourraient permettre d'interrompre l'étude, soit parce que la thérapeutique est inefficace et cela permet d'interrompre l'étude et une économie substantielle, soit si les éléments justifient de démarrer les processus de production sans attendre le résultat final. Quel est donc l'enjeu le plus important : l'intérêt supérieur du patient ou les bénéfices pour les actionnaires ?

Est-ce bien raisonnable ?

Nous sommes donc face à des limites parfois insurmontables, notamment lorsque le temps presse.

Est-il pour autant raisonnable et responsable de proposer une thérapeutique vaccinale pour tous en dégradant tous les processus d'évaluations, alors même que :

- ces technologies n'avaient jamais été utilisées chez l'être humain à si grande échelle pour une vaccination (plutôt une injection génique) ;
- les formes graves touchaient seulement les personnes fragilisées par une maladie chronique et le grand âge ;
- des traitements ambulatoires précoces utilisant des molécules anciennes parfaitement maîtrisées aux effets secondaires connus et limités existaient ?

Les thérapeutiques disponibles

Comme dans toute situation, il est préférable de prévenir le risque d'être malade ou de traiter précocement avant que l'état général ne se dégrade. Nous vous proposons donc une petite synthèse de cet arsenal que nous avons à disposition (voir tableau).

Pour une dynamique de prise en charge

Énumérer une liste de thérapeutiques ne suffit pas. Nous sommes tous des individus complexes, par nos origines, notre histoire, notre mode de vie, notre état de santé et même, actuellement, notre statut vaccinal. C'est ainsi que se pratique la médecine depuis la nuit des temps. Le médecin traitant doit jouer pleinement son rôle : diagnostiquer, rassurer, surveiller, et identifier les signes de gravité motivant une hospitalisation.

La prévention demeure essentielle

Alors, selon vos lectures, vos connaissances, les conseils de votre médecin ou de votre pharmacien, utilisez un ensemble de traitements ou de produits naturels qui vous aideront à passer le cap. Osez chercher ailleurs, une expérience, l'avis d'un soignant, d'une personne de confiance lorsque la seule réponse est de rester chez vous, de prendre du paracétamol et d'attendre que tout se complique ! Mais surtout n'oubliez pas la vitamine D (800 à 2000 unités par jour) en prise quotidienne.

Démarche curative

S'il apparaît un syndrome grippal, un trouble de l'odorat, du goût ou encore digestif, faites un autotest pour confirmer ou pas votre état et consulter votre médecin.



Osons quelques commentaires !

Nous avons volontairement fait l'impasse sur les thérapeutiques employées dans les cas graves.

Nous reviendrons, lors d'un prochain numéro, sur cette gabegie pharmacologique consistant à tenter d'imposer des médicaments coûteux, inefficaces, parfois dangereux, et montrant notre ministre de la maladie sortir une fois encore, et avec empressement, son carnet de chèque pour rémunérer les laboratoires. Est-ce encore du soin ? On ne nous dit pas tout... Nous, on vous racontera.

En attendant, vous pouvez retenir quelques notions fondamentales :

- **Les enfants, quelque soit leur âge, ne font pas de formes graves.** Ils ont un système immunitaire de grande qualité : en présence de signes et une confirmation par un autotest, une prise majorée de vitamine D + zinc peut être proposée pendant quelques jours.

Soyez attentifs aux enfants porteurs de graves pathologies ou vaccinés. Il faut les traiter précocement. Un ajout d'ivermectine peut être proposé.

- **Chez les adultes sans pathologie chronique, le variant omicron ne donne pas de formes respiratoires sévères.** Une majoration des doses de vitamine D et de zinc peut être proposée. Des alternatives, dites naturelles, sont aussi possibles et efficaces.

- Concernant les adultes avec une pathologie chroniques et/ou vaccinés : **ce n'est**

pas la variant qui fait la gravité mais le terrain ! Ainsi, une personne diabétique, en surpoids, immunodéprimée, ou porteuse d'une maladie chronique nécessitera, sans attendre, la même majoration de vitamine D et de zinc et un traitement par ivermectine. Rappelons ici encore l'intérêt d'un traitement ambulatoire précoce.

- **Les anciens, avec ou sans pathologie chronique, surtout si injectés, nécessitent là encore une prise en charge précoce** sans attendre les signes de gravité.

En guise de conclusion

Le vaccin à ARN messenger est une prouesse technologique, mais qui ne marche pas, et les complications vaccinales n'ont jamais été aussi nombreuses. Selon un sondage du *Point* du 5 février 2022*, plus de 86,9 % des Français ne sont pas favorables à une obligation vaccinale contre le covid.

Les traitements ambulatoires précoces sont efficaces, maîtrisés.

Sachant tout cela, certains n'hésiteront pas à demander justice pour toutes ces vies perdues, mais il faudra aussi préserver ce que nous avons acquis pendant cette épreuve : plus de fraternité, de solidarité et de discernement pour changer, enfin, de cap !

Docteur Salsa et Pierre Brochant

*https://www.lepoint.fr/sondages-oui-non/faut-il-rendre-la-vaccination-contre-le-covid-obligatoire-pour-tous-les-francais-17-04-2021-2422565_1923.php

Vous avez dit « vaccin » ?

Le vaccin n'est pas un traitement en tant que tel, mais il doit susciter, chez la personne le recevant, une réaction immunitaire conduisant à la création d'une immunité, en remplacement de l'immunité naturelle, si celle-ci n'existe pas pour la maladie en cause. Mais alors :

- que penser des personnes qui ont déjà un déficit immunitaire inné (exceptionnel, découvert au moment de la naissance) ou acquis (toutes les personnes qui reçoivent un traitement entraînant une baisse de l'immunité, patient greffé, en cours de chimiothérapie) ?

Ont-ils la capacité à développer une immunité de qualité ?

Il faut se rappeler qu'en prenant de l'âge, toutes les fonctions de notre organisme s'affaiblissent, comme l'immunité.

La mesure de l'impact des vaccins contre la grippe saisonnière, proposée par la Cochrane* (base de données internationale) en 2016, montre que, chez les personnes âgées, cet effet est modeste, indépendamment du contexte, du critère de jugement, de la population et de la conception de l'étude. Une raison supplémentaire pour prendre en charge et proposer un traitement précoce à tous les âges de la vie, surtout pour la personne âgée ou fragilisée par une maladie chronique.

- Que penser des personnes déjà immunisées de manière naturelle et dont l'immunité persiste toute la vie ? Se vacciner, c'est alors accepter de prendre un risque sans en tirer le moindre bénéfice.

*https://www.cochrane.org/fr/CD004876/ARI_les-vaccins-pour-la-prevention-de-la-grippe-saisonniere-et-de-ses-complications-chez-les-personnes

L'eau : l'enjeu du XXI^e siècle

Les modifications climatiques, l'usage abusif ou détourné de l'eau, que ce soit à travers notre utilisation personnelle ou celle de l'agriculture et de l'industrie en général, nous amène à repenser son utilisation. Comment gérer, protéger et distribuer de façon la plus juste possible cette précieuse ressource ?

Durant sa campagne présidentielle de 1974, l'agronome René Dumont montrait un verre d'eau et prophétisait qu'un problème d'alimentation en eau surviendrait. Beaucoup d'entre nous étaient, à cette époque, dubitatifs. Nous y sommes maintenant confrontés.

Où va l'eau ?

Entre 2012 et 2019, le nombre de cours d'eau qui subissent un étiage (débit d'eau exceptionnellement faible) voire un assèchement chronique ou un assèchement complet comme le Doubs, augmente. En faire la liste serait fastidieux tant le nombre de cours concernés s'étend d'année en année¹. Ces modifications d'origine naturelle, souvent amplifiées par l'homme, entraînent un bouleversement de la faune et la flore, comme la disparition d'espèces aquatiques, le manque de recharge des nappes phréatiques et la raréfaction de l'eau de source² pour ne citer que ces trois exemples.

On constate également que nos ressources naturelles en eau potable s'amenuisent, du fait de l'intensité du pompage des eaux de sources, qui ne permet plus à la nappe phréatique de se reconstituer au même niveau d'année en année.

Retenues d'eau, bassines et lobby

Les canons à neige se multiplient dans les stations de ski où des retenues d'eau sont constituées pour les alimenter. Ces retenues modifient en outre le cheminement naturel de l'eau dans la montagne, son sol et ses cours d'eau. Si les canons à neige sont, en principe, destinés à ajouter de la neige sur des espaces déjà enneigés, ils peuvent être utilisés aussi sur terrain vierge. Nous voyons, par exemple, surgir des pistes de ski couvertes, totalement artificielles comme à Amnéville-les-Thermes, en Moselle³. Pour remédier à la question de l'appauvrissement des cours d'eau, ainsi qu'à l'augmentation de l'intensité et de la durée des périodes de sécheresse, les agriculteurs investissent dans le système dit des « bassines ». Ces réserves de substitution pour l'irrigation agricole servent à stocker l'eau pompée dans les nappes souterraines, principalement en saison hivernale, afin de disposer d'assez d'eau durant l'été. En contre-partie, les agriculteurs s'engagent à rendre leur pratique moins polluante, mais quid de l'accaparement des ressources et de l'impact écologique ? Comme le dit Florence Habbets, hydrogéologue et directrice de recherche au CNRS, en répondant au média indépendant Vivant : « Les chantiers des bassines impactent nécessairement la biodiversité... De plus, les études scientifiques montrent que le fait d'avoir de l'eau disponible en grande quantité fait que l'on a davantage tendance à la consommer... dans un contexte où on se prépare à rencontrer de plus en plus de pénuries d'eau, on ne peut pas dire que les bassines soient vraiment la solution à appliquer en premier⁴... »



Sur le plan de la citoyenneté, les associations et collectifs ont tout intérêt à rester vigilants concernant la surexploitation de l'eau et à être force d'action.

En France, Danone exporte plus de la moitié de l'eau qu'elle puise dans nos sols. L'État laisse notamment aux eaux de Volvic (Danone) le soin de collecter toutes les données de pompage, alors que c'est à l'État de faire ce travail, et pour couronner le tout, Volvic fait son auto contrôle sur des données qu'elle a elle-même relevées, ce qui manque clairement de transparence⁵. Petit à petit, on assiste à une marchandisation de l'eau et à sa privatisation.

En France, Danone exporte plus de la moitié de l'eau qu'elle puise dans nos sols. L'État laisse notamment aux eaux de Volvic (Danone) le soin de collecter toutes les données de pompage, alors que c'est à l'État de faire ce travail, et pour couronner le tout, Volvic fait son auto contrôle sur des données qu'elle a elle-même relevées, ce qui manque clairement de transparence⁵. Petit à petit, on assiste à une marchandisation de l'eau et à sa privatisation.

Pourtant, des solutions existent

Concernant l'agriculture, ne devons-nous pas penser à des solutions plus pérennes, à des projets viables au long cours en prenant en compte de nouvelles formes d'agriculture, plutôt que miser sur le système des bassines ? Toujours selon Florence Habbets : « Une agriculture durable, mieux réfléchie, serait d'abord une agriculture adaptée aux lieux et au changement climatique... un sol en bonne santé stocke davantage d'eau... Il existe tout un panel de solutions pour rendre les cultures plus compatibles au milieu, telles que l'agroforesterie, qui permet d'augmenter la biodiversité et de structurer les sols. Les racines profondes des arbres sur un terrain ont également l'avantage de provoquer un effet dit "d'ascenseur hydraulique", en faisant remonter l'eau dans les nappes, le long des racines, pour alimenter les cultures. De plus, le

dérèglement climatique va générer davantage de sécheresse, mais aussi des pluies plus intenses à même de noyer les sols agricoles. Pour leur permettre de résister, les agriculteurs peuvent opter pour des parcelles moins grandes et bordées de haies, de sorte à favoriser l'infiltration tout en réduisant la perte par érosion. »

Protéger l'eau pour elle-même et pas seulement pour les usagers

Sur le plan politique, depuis les années 2000, il y a une nouvelle directive européenne⁶ en matière de gestion et de protection de l'eau nommée DCE2000/60, dont l'objet est d'établir un cadre pour la protection des eaux intérieures de surface, des eaux de transition, des eaux côtières et des eaux souterraines avec une échéance au plus tard à l'horizon 2027.

Sur le plan de la citoyenneté, les associations et collectifs ont tout intérêt à rester vigilants concernant la surexploitation de l'eau et à être force d'action. Ce fut le cas à Vittel, dans les Vosges, où un collectif de citoyens, L'eau qui mord, a saisi l'association anticorruption Anticor et porté plainte contre Nestlé pour prise illégale d'intérêts dans la création d'un pipeline pour alimenter les citoyens en eau, plutôt que de réduire leur pompage de l'eau.

Le procès s'est déroulé le 15 septembre 2021 au tribunal correctionnel de Nancy. Verdict : coupables ! Le tribunal a condamné une élue locale et une association officine de Nestlé, La Vigie de l'Eau, pour leurs liens avec Nestlé⁷. Au niveau individuel, la prise de conscience du besoin de mieux gérer notre consommation d'eau progresse. On voit de plus en plus de citoyens s'équiper de récupérateurs d'eau de

pluie pour arroser leurs jardins (particuliers ou collectifs), réduisant ainsi leur consommation d'eau potable traitée du robinet.

Les toilettes sèches font leur apparition et sont utilisées notamment lors d'événements (facilement démontables). Des structures collectives utilisent l'eau de pluie pour les toilettes et autres machines de lavage, qui ne nécessitent plus l'utilisation d'eau potable.

Mêlons-nous de ce qui nous regarde

L'eau est un bien naturel, un bien commun. Elle n'appartient à aucun pays en particulier. Elle est le patrimoine de tous, mais n'est pas répartie uniformément sur la planète : elle est parfois pléthorique dans certains lieux et en pénurie dans d'autres. De sa rareté en certains lieux « découlera » la construction de retenues d'eau pour favoriser les usages en amont des fleuves au détriment de l'aval. Le parcours international de certains fleuves générera des conflits. Parce que l'eau est un bien commun de l'humanité, la problématique est à gérer au niveau des institutions internationales.

Ipsosfacto et Jacky Jame

Sources

- [1. https://www.symbo-boutonne.fr/docspdf/etudes/rapport_etude_final.pdf](https://www.symbo-boutonne.fr/docspdf/etudes/rapport_etude_final.pdf)
- [2. https://reporterre.net/De-plus-en-plus-de-cours-d'eau-s-assèchent-en-France](https://reporterre.net/De-plus-en-plus-de-cours-d'eau-s-assèchent-en-France)
- Montagnes - Canons à neige et manque d'eau : exemple à La Clusaz (ina.fr)
- [4. https://vivant-le-media.fr/reserves-substitution-eau/](https://vivant-le-media.fr/reserves-substitution-eau/)
- [5. https://www.youtube.com/watch?v=JNo04Ajypjw](https://www.youtube.com/watch?v=JNo04Ajypjw) Arte : A sec, la grande soif des multinationales
- « Vittel et Contrex, sources de profit pour Nestlé... jusqu'à épuisement de la nappe phréatique ? » (francetvinfo.fr)
- [6. https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-potable-eaux-usees/quel-sont-les-directives-europeennes-en-matiere-de-gestion-et-de-protection-de-leau/](https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-potable-eaux-usees/quel-sont-les-directives-europeennes-en-matiere-de-gestion-et-de-protection-de-leau/)
- [7. https://www.leauquimord.com/](https://www.leauquimord.com/)
<https://www.youtube.com/watch?v=JNo04Ajypjw>

Bien-être au quotidien :

j'ai testé « les bonhommes allumettes »

Une relation ou une situation m'interpelle et je souhaite ce qu'il y a de mieux... Voici une technique simple et symbolique : les bonhommes allumettes ! Elle ne me prend que quelques minutes. Des crayons, une feuille, une paire de ciseaux... et c'est parti !

Cette technique a été créée en 1993 par Jacques Martel, formateur, auteur, conférencier, maître Reiki et praticien en reconnexion.

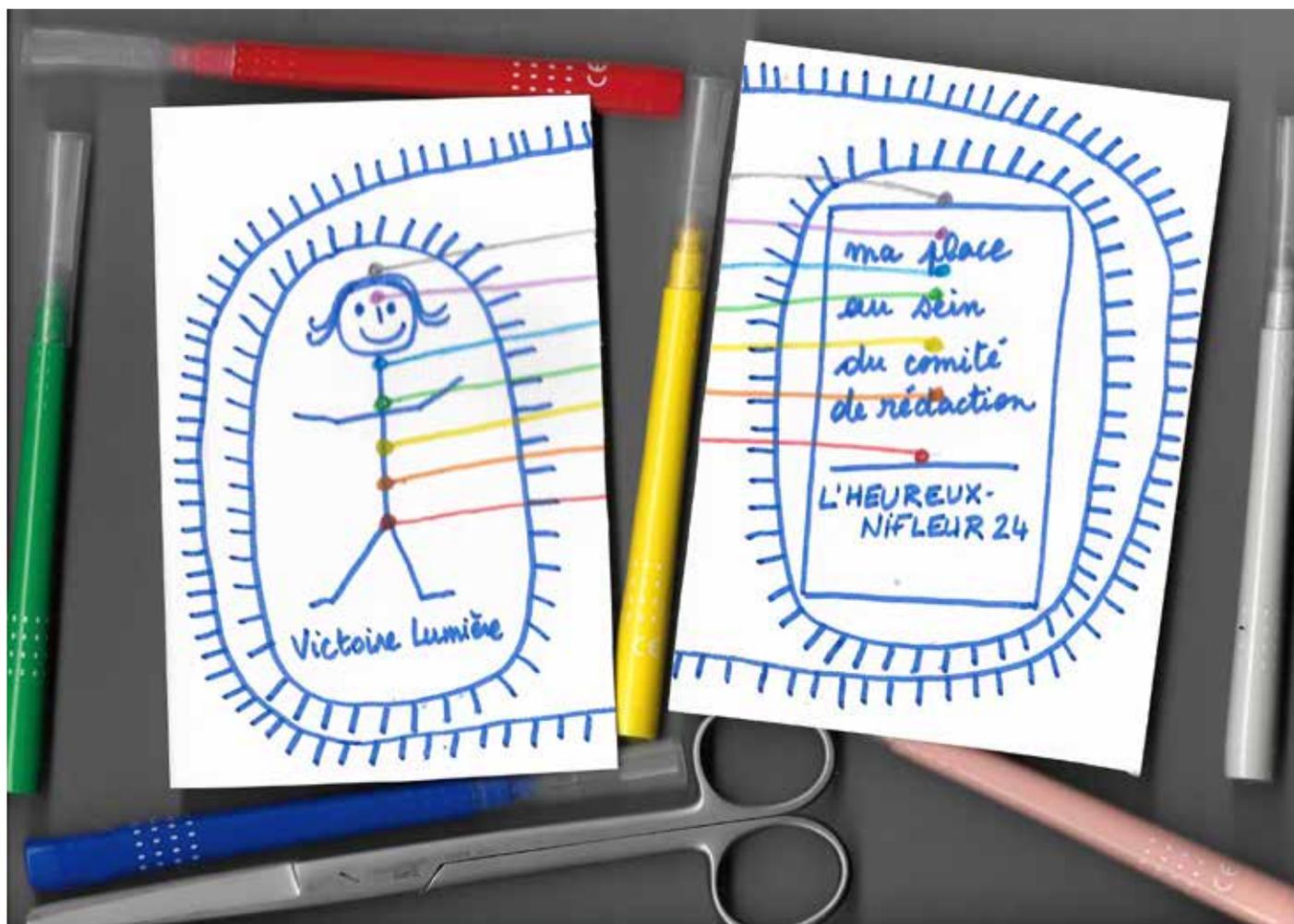
Elle me permet :

- de me libérer de mes dépendances, de mes peurs et de mes attachements conscients ou inconscients ;
- d'avoir plus de détachement envers une personne ou une situation et de développer davantage d'Amour inconditionnel.

Il en résulte un bien-être au quotidien. Le secret de cette technique est qu'elle agit autant sur le conscient que sur le subconscient. Elle devient ainsi un puissant outil de transformation. Son utilisation régulière me permet d'activer des changements positifs dans ma vie.

Le processus se déroule en sept étapes (tableau ci-dessous).

Victoire Lumière



	Envers une personne	Envers une situation (exemple : BENEVOLAT)
1	Je me dessine (bonhomme allumette à gauche de la feuille) et rajoute mon prénom et mon nom.	Je me dessine (bonhomme allumette à gauche de la feuille) et rajoute mon prénom et mon nom.
2	Je dessine l'autre personne (bonhomme allumette à droite de la feuille) et je rajoute son nom et son prénom.	Je dessine un rectangle et j'écris à l'intérieur la situation. Ex : ma place au sein du comité de rédaction de L'Heureux-Nifleur24.
3	Je fais un cercle de lumière autour de moi (cercle + rayons de lumière). Je suis dans l'intention* : "Je veux ce qu'il y a de mieux pour moi".	Je fais un cercle de lumière autour de moi (cercle + rayons de lumière). Je suis dans l'intention* : "Je veux ce qu'il y a de mieux pour moi".
4	Je fais un cercle de lumière autour de l'autre personne (cercle + rayons de lumière). "Je veux ce qu'il y a de mieux pour l'autre personne".	Je fais un cercle de lumière autour de la situation (cercle + rayons de lumière). "Je veux ce qu'il y a de mieux pour cette situation".
5	Je fais un cercle de lumière autour de nous deux (cercle + rayons de lumière). "Je veux ce qu'il y a de mieux pour nous deux".	Je fais un cercle de lumière autour de nous deux (cercle + rayons de lumière). "Je veux ce qu'il y a de mieux pour nous deux".
6	Je trace les 7 lignes d'attachements conscientes et inconscientes par rapport à mes centres d'énergie (chakras) <ol style="list-style-type: none"> 1. COCCYX (besoins de base) ROUGE 2. SACRE (entre mon nombril et mon pubis) ORANGE 3. PLEXUS SOLAIRE (émotionnel) JAUNE 4. COEUR (Amour) VERT 5. GORGE (affirmation de soi) INDIGO 6. 3^e ŒIL (plan mental) VIOLET 7. COURONNE (au-dessus de la tête, spiritualité) BLANC 	Je trace les 7 lignes d'attachements conscientes et inconscientes par rapport à mes centres d'énergie (chakras). J'envoie les lignes d'attachements dans le rectangle. <ol style="list-style-type: none"> 1. COCCYX (besoins de base) ROUGE 2. SACRE (entre mon nombril et mon pubis) ORANGE 3. PLEXUS SOLAIRE (émotionnel) JAUNE 4. COEUR (Amour) VERT 5. GORGE (affirmation de soi) INDIGO 6. 3^e ŒIL (plan mental) VIOLET 7. COURONNE (au-dessus de la tête, spiritualité) BLANC /
7	Je découpe la feuille entre les deux personnes afin de couper les lignes d'attachements conscientes et inconscientes et augmenter la paix intérieure (ciseaux ou je déchire la feuille).	Je découpe la feuille entre les deux personnes afin de couper les lignes d'attachements conscientes et inconscientes et augmenter la paix intérieure (ciseaux ou je déchire la feuille).

*Je demande à l'Univers ce qu'il y a de mieux (sans précision).

Quelques précisions

- Je ne peux pas réaliser cette technique pour 2 autres personnes, uniquement moi et une personne ou une situation (d'où l'emploi de la première personne de cet article).
- Les bonhommes allumettes sont dessinés très simplement, avec le sourire :-)
- Les lignes d'attachements peuvent être dessinées de façon monochrome ou de différentes couleurs (option).
- Je n'ai pas d'attente particulière et il arrive toujours ce qu'il y a de mieux (même si c'est différent de ma volonté consciente).
- La destinée de la feuille découpée (papier carbone de mon subconscient, qui retient 90 % de ce que j'écris, n'a aucune importance à la suite du rituel (jeter, brûler... peu importe).
- Ce rituel serait encore plus puissant lorsque la Lune est décroissante (entre la Pleine Lune et la Nouvelle Lune), période plus propice à me débarrasser de choses que je ne veux plus, de « faire partir » ce que je ne désire plus, de me nettoyer.

Sources

- Livre : *La Technique des petits bonhommes allumettes créée par Jacques Martel*, Lucie Bernier et Robert Lengan, Édition Atma, 2021.
- Vidéos :
 - courte (26min09) : <https://youtu.be/hLysFxm0fg>
 - longue (1 h) : <https://youtu.be/Slg8jZV2Hd4> puis <https://youtu.be/aEgNZKZ76Kw>

Solaris : le réseau humain en plein essor

Solaris se développe sur le département de la Dordogne. Depuis le 20 octobre, il y a eu la création de 28 cellules réparties sur l'ensemble du territoire départemental.

Le mouvement s'exporte à l'international dans plus de quinze pays.

En France, c'est 18 200 inscrits sur le canal national de Solaris. L'Internet humain commence à prendre forme progressivement, et des projets naissent un peu partout sur le territoire.

Le réseau humain s'interconnecte dans le partage des savoir-faire, dans l'entraide et la recherche de solutions locales, et part à l'aventure pour découvrir des projets qui inspirent.

Le 6 février 2022, Solaris Dordogne s'est déplacé sur la commune de Biras pour visiter une maison autonome en chauffage, en eau et électrique, nommé une Earthship (photo).

Cette maison novatrice est semi-enterrée et est composée d'une serre tout le long de la bâtisse où poussent plantes et légumes, et un bananier produit de magnifiques bananes, une première sur notre département.

Échanges de graines et de plants
Des dons et échanges de graines, des bouturages, des plants commencent également à s'organiser à l'intérieur des cellules du département.

Solaris, c'est une grande aventure humaine qui crée une cohésion sociale et renforce les liens tout en partageant des solutions de proximités. On vous attend !

Damien L.

•Réseau Solaris France : <https://solaris-france.org/>

•Retrouver les cellules de chaque département : <https://solaris-france.org/2021/10/14/solaris-par-departement/>

•Les 28 cellules Solaris en Dordogne : Agonac, Archignac, Bergerac, Boulazac Isle Manoire, Chaban/Saint-Léon-sur Vézère, Coursac, Ginestet, Grignols/Saint-Astier, Jumilhac-le-Grand, La Coquille, Lalinde, Le Bugue, Lisle, Marsac -sur-L'isle, Montpon-Ménéstérol, Mussidan, Neuvic, Nontron, Périgueux, Plazac, Ribérac, Rouffignac-Saint-Cernin, Saint-Georges-de-Montclar, Saint-Germain-du-Salembre, Saint-Laurent-la-Vallée, Sarlat/Marquay, Savignac-Lédrier, Vergt-de-Biron.



La Earthship de Biras est une maison complètement autonome en chauffage, électricité et eau.

Le coin lecture

Une sélection de livres prometteurs d'un monde plus apaisé, plus simple, plus juste.

LA BIBLIOMULE DE CORDOUE

Wilfrid Lupano et Léonard Chemineau



La Cordoue du X^e siècle possède une immense et précieuse bibliothèque, la deuxième plus grande du monde après celle de Bagdad. Elle rassemble et protège plus de 400 000 ouvrages.

À la mort du calife Al-Hakam II, son fils et successeur n'a que 11 ans. C'est donc le vizir Amir qui prend le pouvoir en attendant la majorité du jeune calife. Il décide de brûler tous les livres de la bibliothèque de Cordoue qui ne sont pas des écrits religieux.

À la veille de ce gigantesque autodafé, Tariq, le bibliothécaire eunuque, tente de sauver ce qui peut l'être. Il sera aidé par une jeune esclave lettrée, et Marwan, ancien apprenti de Tariq devenu voleur et sa mule.

Les précieux ouvrages sont chargés sur la mule, et voici notre équipée, bien sûr poursuivie par l'armée du vizir, traversant l'Andalousie à la recherche d'un refuge pour leur cargaison.

Cette fable historique est une formidable ode au livre et au savoir, portée par des personnages savoureux et attachants.

Éditions Dargaud, novembre 2021.

Odray Mohnett

L'ENTRAIDE, L'AUTRE LOI DE LA JUNGLE

Pablo Servigne et Gauthier Chapelle



Si la compétition, est le principe dominant de la relation avec les autres où le premier est valorisé par le système éducatif actuel, il n'en demeure pas moins que l'on ne réussit pas tout seul, et que l'on ne progresse pas seul. Et ça, c'est la vie qui nous l'apprend.

Les structures d'entraide sont constitutives de la société et personne n'y échappe. Ce sont elles qui permettent l'émergence d'une élite et qui, en réalité,

construisent la société dans son ensemble.

Darwin a mis en avant la compétition par l'intermédiaire de la sélection naturelle participant ainsi aux améliorations des espèces.

Le livre fait évoluer cette thèse en mettant en avant la part de la collaboration et de l'entraide. Par exemple, des insectes, se structurent avec des rôles attirés formant ainsi un ensemble performant de développement.

Retenons cette phrase du livre : « La problématique de l'effondrement de l'entraide se situe donc sur le terrain de l'imaginaire. Non pas parce que les menaces sont fictives, mais parce que l'entraide disparaît lorsque les gens cessent de croire en leur futur ».

Il n'en demeure pas moins que, c'est l'entraide qui prédomine lorsque des catastrophes arrivent et non les pillages et exactions mis en avant par la propagande imposée par les médias.

À lire pour nous revigorer. Remarque : acheter vos livres chez les libraires indépendants* plutôt que sur les plate-formes du business international.

Éditions Les Liens qui libèrent, avril 2019.

Ipsfacto

*<https://www.librairiesindependantes.com/product/9791020907004/>

Les mots mêlés

de Victoire Lumière

Entourez ou rayez tous les mots à trouver dans la grille ci-dessous. Ils y sont mêlés horizontalement, verticalement, en diagonale, dans les deux sens, et ils peuvent se croiser. Une fois ces mots repérés et barrés ou surlignés, les lettres non utilisées réunies dans l'ordre de lecture permettront de recomposer la phrase cachée. À vos stylos !

R E D R E M M E A G A G I A M V I C T O I R E N N T E N E E E S A
C R E E S E R S R A E D I I L N P D C F E G V O R N P O C I M O N C U M
H U M R Y T L I B R E M R A E E E R O E A I I A I P I N M O I I N R E
O T E I L U B E I E E A G D U N R L O R R S G C I H I T E E T S M A V A
M A M P A D U O T R C E E Q O B I T U P S V E R I A R U L D P S A R E L
A T O S N E T E R L L T I N A E E O E I A D E L E R G T O I M E T E I T
G C I E A A T V E L I F C V R N C C M E E G O A N N E I I P Y C I G L E
E I R R R I R I I L I E I F T E V E I M U S A A U A E T V E S N V N L R
U D E O N U T A A T R S F T I V D E P F O Q M N A Q C S G S N O M I A N
L A B U E N R T N R A I T P C O L C T P E N I L D U H N E M D C A H N A
E A M C E G R E I O H L L S L L N U H I C N O T I E A O N E E E M E C T
L M N S E O I E A C T T I L E A E I M A A O E I E F N C O N F N B U E I
I A S N M C C O N S E I L T O T E N S I N R N B T N G P C S E S I R P F
L E T D S C O M M U N I Q U E R C R I S E T T T U C E Q I O N U A E O E
N O I T A M R O F C O A G U L A T I O N U R E E A U I G D N S R N U Q T
E G A D N A P E A C T I O N U R E M B E R G E R R C O F E G E E C X U E
E T I V I T C A O I D A R P R O T O C O L E H O P I T A L E N L E A E D
E M S I N E G U E E G A L I T E E J P A N D E M I E I N J E C T I O N A

Phrase à trouver :

COLUCHE

Mots à trouver :

ACTION	CHIFFRE	EPIDEMIE	IMMUNITE	PROTOCOLE
AIMER	CHOMAGE	EPOQUE	INGERANCE	
ALERTE	COAGULATION	ESSENTIEL	INJECTION	RADIOACTIVITE
ALTERNATIF	COMMUNIQUER	ETUDE		RESPIRER
AMBIANCE	CONCESSION	EUGENISME	LABORATOIRE	RETRAITE
AME	CONSEIL		LANCEUR	
ANALYSE	CONSTITUTION	FETE	LIBRE	SCIENTIFIQUE
ARBITRE	CONTACT	FICTION	LUMIERE	SURVEILLANCE
ARGENT	COURAGE	FILM		SYMPTOME
ARNAQUE	CRISE	FOLIE	MEDECINE	
ART		FORMATION	MEMOIRE	TESTS
ARTICLE	DEFENSE		MENSONGE	TROC
AVIS	DEMISSION	GAIA	MIRACLE	TROLL
	DENONCER	GENETIQUE	MORTALITE	
BENEFICE	DICTATURE	GENOCIDE		VICTOIRE
BENEVOLAT		GRIPPE	NOM	VIOLENCE
BOIS	ECHANGE		NUREMBERG	VITALITE
BUT	EDEN	HEUREUX		VITAMINE
	EGALITE	HOPITAL	PANDEMIE	
CENSURE	EMMERDER		PEUR	
CERVEAU	ENERGIE	IDEE	PHILOSOPHIE	
CHANTER	EPANDAGE	ILLEGAL	PROPAGANDE	

Solution du jeu précédent (n° 4/février 2022) :

« LA HAINE TUE TOUJOURS, L'AMOUR NE MEURT JAMAIS. » GANDHI